

Ast ego vel si qua sine vobis urbe tenerer.

A

Inter multa tamen millia solus eram.

Cernere vos ketas merear, materque sororque,

Cum venit a excelsi cœna Dei beata.

Si citius redeat frater simplicius, oro,

A me mandatæ ferte salutis b opem.

Et rogo, per vestras me commendate sorores :

Sic faciat cunctis Christus amore suas.

a Ms., *exele.* b Ms., *opus.* c Ex Maili Spicilegio Romano tom. IX.

II

EPIGRAMMA DE THEUDICHELDE.

Hunc regina locum monachis construxit ab imo
Theudichildis, rebus nobilitando suis.

Cujus nunc licet hoc corpus claudatur in intro,
Spiritus astrigero vivit in axe Dei.

Implorans rectis pastoribus euge beatum.

Det sapientibus huic heu mala digna Deus!

VENANTII FORTUNATI FINIS.

ANNO SÆCULI VIII INCERTO.

DEFENSOR

LOCOCIAGENSIS MONACHUS.

NOTITIA HISTORICA IN DEFENSOREM.

(Histoire littér. de la France, tom. III.)

Deux époques nous déterminent à placer ici cet écrivain (a). La première se prend de l'ouvrage qu'il a laissé à la postérité, où, entre les auteurs dont il s'est servi, il n'en cite point de plus récent que saint Isidore de Séville, mort vers l'an 636 (b). L'autre époque se tire encore du même ouvrage, où Défenseur témoigne avoir été élevé et instruit par Ursin (c), qui n'est autre que le prieur ou abbé de même nom, qui a écrit une des Vies de saint Léger, évêque d'Autun, dix-sept ou dix-huit ans avant la fin de ce siècle, comme on l'a dit en son lieu. C'est donc sur un légitime fondement que nous assignons à notre auteur le temps marqué; et quoiqu'il ait pu vivre jusque dans le siècle suivant, il nous paraît que ce serait le renvoyer trop loin (d), que de ne le placer avec Dom Mabillon que vers 752.

(e) Défenseur ayant embrassé la vie monastique à Ligugé, près de Poitiers, comme il le dit lui-même, fit de l'étude une de ses principales occupations. Il se rendit si habile, qu'il mérita de porter la qualité de Grammairien, qu'on donnait anciennement à ceux qui avaient de la littérature. Il s'appliqua surtout à la lecture des Pères de l'Eglise, et de l'avis d'Ursin, qui dirigeait ses études, il en recueillit les endroits qui lui parurent les plus édifiants; et les rapportant à certains chefs, il en forma un livre qu'il intitula : *Scintillarum seu Sententiarum catholicorum Patrum*, Recueil d'Étincelles ou de Sentences tirées des Pères orthodoxes.

(f) Rendant compte de son dessein dans une petite

(a) Mab. An., l. XXI, n. 12,

(b) T. II, p. 704, § 25.

(c) L. XVII, n. 3.

(d) L. XXI, n. 12.

(e) T. II, p. 704, § 25.

B préface qui se lit à la tête de l'ouvrage, il dit qu'il l'a entrepris pour épargner à ses lecteurs la peine de lire un grand nombre de volumes; qu'il a eu soin de recueillir dans le sien tout ce qu'ils pourraient souhaiter sur les matières qu'il entreprend d'y traiter; que, pour éviter d'être taxé d'imposture, et de peur qu'on ne regardât son ouvrage comme apocryphe, il a été attentif à marquer à chaque sentence le nom du Père dont il l'a prise (g). Ces sentences sont ordinairement fort courtes; et les Pères qu'il cite sont S. Clément, Origène, S. Cyprien, S. Basile, S. Augustin, Eusèbe qui semble être celui d'Emèse, ou plutôt l'auteur à qui l'on a donné ce nom, un certain Joseph que l'on ne connaît guère d'ailleurs; S. Césaire, S. Grégoire, pape, S. Isidore de Séville, et les Vies des Pères. L'ouvrage est tout de morale, et divisé en quatre-vingt chapitres (h), ou seulement soixante-dix, suivant d'autres manuscrits. L'auteur y traite des principales vertus chrétiennes, comme la charité, la patience, l'amour de Dieu et du prochain, l'humilité. On voit par sa préface qu'il était bien instruit de la doctrine de S. Augustin, et qu'il avait beaucoup de modestie. Son style est dur, embarrassé, obscur et quelquefois barbare.

(i) Sixte de Sienne, qui avait lu cet ouvrage, puisqu'il en rapporte les premiers mots, ne laisse pas d'en parler avec éloge. Dès le commencement du 11^e siècle il se trouvait, sans nom d'auteur, dans la bibliothèque de Saint-Riquier en Ponthieu (j). Dom Mabillon en ayant recouvré un exemplaire manus-

D (f) Ibid.

(g) L. XXI, n. 12.

(h) *Spic.*, t. IV, p. 484.

(i) *Six. Bib.*, l. IV, p. 24, 2.

(j) *Mab. Mus. Ital.*, p. 128; *An.*, t. II, p. 704, § 25.